



Parts dans une sci mais loyer non percu = pb d'imposition

Par **Ronan**, le **27/03/2009** à **12:12**

Bonjour,

Mes beaux parents possèdent une entreprise. Cette entreprise loue ses locaux à une SCI dont mes beaux parents sont également propriétaires.

A la création de cette SCI, mes beaux parents ont attribué 33% des parts à ma femme dans un objectif de succession. Or celle-ci ne touchent pas 33% des revenus locatifs de l'entreprise qui loue les locaux.

Néanmoins, elle est obligé de déclarer sur ses revenus 33% des loyers encaissé par la SCI faisant ainsi grimper son imposition.

Y-a t-il une solution autres que la revente des parts de la SCI ? Si non, quel vont êtres les couts liés à cette revente ?

Merci,
pour votre réponse